38E CONGRÈS
6 AU 10 JUIN 2022
MONTRÉAL

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
CSN

SOLIDAIRES, À TOUTE ÉPREUVE

BILAN DU COMITÉ EXÉCUTIF

Table des matières

Solidaires, à toute épreuve ! 5

Composition actuelle de l'équipe du conseil central 12

Dominique Daigneault, présidente 13

Bertrand Guibord, secrétaire général 20

Ramatoulaye Diallo, trésorière 27

Chantal Ide, 1re vice-présidente 36

Solidaires, à toute épreuve !

Le choix du thème du 38e congrès illustre à la fois les conditions difficiles que nous avons affrontées au cours des années 2019-2022 et la combativité que les syndicats ont dû déployer tout en soulignant que, pour faire face aux défis qui nous attendent, nous devrons être *Solidaires, à toute épreuve*!

D'abord, nous avons affronté une crise sanitaire sans précédent. Celle-ci a mis en lumière plusieurs choses importantes : les compressions budgétaires et les élans de privatisation des services publics des dernières décennies les ont grandement mis à mal, comme nous l'avions prévu, ce qui a grandement contribué à aggraver la situation ; les inégalités sociales sont en croissance et ce sont les personnes les plus précaires qui sont le plus fortement frappées par les crises ; les patrons et les gouvernements à leur solde sont davantage préoccupés par les profits que par la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs, ainsi que celle de la population en général. Et combien d'autres choses encore !

Le thème *Solidaires, à toute épreuve !* reflète aussi que les travailleuses et les travailleurs ont dû se serrer les coudes pour mener leurs nécessaires luttes dans un contexte très difficile. Des centaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi pendant des mois, alors que d'autres se sont retrouvés à exercer le leur dans des conditions encore plus difficiles dans ce contexte de crise sanitaire. Les militantes et les militants des syndicats ont dû lutter d'arrache-pied pour que le droit à la santé et à la sécurité de leurs membres soit respecté ! Le gouvernement de la CAQ a géré cette crise à coup de décrets, passant par-dessus la tête des organisations syndicales et en faisant tout ce qu'il pouvait pour semer la division en nos rangs. De nombreux employeurs ont choisi de durcir le ton, malgré un contexte de pénurie de main d'œuvre dans plusieurs secteurs d'emploi. Ainsi, les trois dernières années ont été marquées par de dures batailles syndicales et de nombreuses grèves, dont plusieurs grèves générales illimitées. Nous avons dû être solidaires face à toutes ces épreuves ! Le thème choisi nous indique également la posture que nous devrons adopter pour le prochain mandat. Notre solidarité devra être à toute épreuve pour nous sortir de l'ensemble des crises auxquelles nous sommes confrontés !

Le congrès constitue le moment phare de la vie démocratique du conseil central. Pour le préparer, nous avons mené plusieurs consultations lors des assemblées générales de la dernière année, auprès du conseil syndical et de l'équipe de travail en plus de tenir deux rencontres d'échanges à la suite d'un appel large auprès des syndicats affiliés. Le comité exécutif tient à remercier toutes celles et ceux qui y ont participé. Ces consultations nous ont éclairés largement quant aux orientations à donner à ce congrès, afin d'être le plus près possible des aspirations de nos membres.

Ces consultations nous ont amenés à élaborer les propositions en les regroupant en cinq grands axes : la mobilisation, la santé et la sécurité au travail, l'environnement, le racisme systémique et les droits sociaux. Nous aurons l'occasion d'en débattre ensemble au cours du congrès. Nous avons la conviction que nous saurons prendre les meilleures orientations politiques possibles pour relever les défis qui se présenteront à nous. Mais d'abord, le comité exécutif souhaite tracer un bref bilan des trois dernières années.

Debout pour l'environnement !

Le mandat 2019-2022 est parti sur les chapeaux de roues avec les grandes mobilisations pour l'environnement. La jeunesse mondiale, avec la jeune militante suédoise Greta Thunberg comme figure de proue, nous a envoyé un message très clair. Un peu partout dans le monde, des jeunes ont lancé un mouvement de grève pour signifier haut et fort que l'on doit faire un virage radical si l'on veut protéger l'environnement et assurer notre survie. Le 27 septembre 2019, aux quatre coins du monde, des gens sont descendus massivement dans les rues dans cette même perspective. Ici, nous avons vécu un moment historique, non seulement parce que nous avons accueilli Greta Thunberg à Montréal pour l'occasion, mais surtout parce qu'un demi-million de personnes ont marché ensemble pour exiger que les choses changent. Pour l'occasion, la CSN avait mis à la disposition de ses organisations affiliées un budget de campagne sans précédent. Dans la région du Montréal métropolitain, vous avez été très nombreux à vous mobiliser dans les milieux de travail et à tenir des tables d'information, à réaliser des sondages auprès des membres, à organiser des conférences, et, bien sûr, à participer en très grand nombre à la manifestation. Dans la région, quelques syndicats ont même fait grève ce jour-là. Cet élan sans précédent de mobilisation pour l'environnement nous a remplis d'espoir. Malheureusement survint une certaine pandémie qui a ralenti considérablement la mobilisation. Tous les mouvements qui s'engagent pour la protection de l'environnement ont tristement constaté une forte démobilisation.

Nous avons poursuivi notre action sur les enjeux environnementaux de plusieurs façons, notamment au sein du Front commun pour la transition énergétique (FCTE), au Conseil régional de l'environnement (CRE), au tout nouveau Réseau intersyndical pour le climat (RIC) et bien sûr, dans les syndicats qui continuent de s'engager sur ces enjeux. Pour en savoir plus sur les actions en matière environnementale, nous vous invitons à consulter le bilan du comité environnement.

Une chose est sûre : les mobilisations pour une transition écologique juste doivent reprendre la place qu'elles avaient au cœur de nos préoccupations syndicales. Comme nous le martelons régulièrement, à l'instar de la Confédération syndicale internationale, il n'y a pas de *jobs* sur une planète morte !

Quand la pandémie frappe !

Personne ne peut prétendre le contraire : la pandémie a frappé fort ! Dans les milieux de travail, les syndicats ont été sur le pied de guerre pour assurer la santé et la sécurité de leurs membres. Les exécutifs, ainsi que l'ensemble des militantes et militants ont accompli un travail colossal dans ce contexte. Nous profitons de ce bilan pour saluer votre engagement indéfectible à l'endroit de vos membres.

Les membres du comité exécutif ont fait deux tournées téléphoniques de tous les syndicats afin de prendre le pouls de ce qui s'y vivait, et discuter des moyens à mettre en place pour offrir un appui à la hauteur des besoins. À maintes reprises, le conseil central a été appelé en renfort pour vous appuyer de différentes façons, selon les multiples situations qui se présentaient. Et celles-ci ont été fort diversifiées ! Bien sûr, nous avons participé à vos batailles pour obtenir de l'équipement de protection individuelle dans plusieurs milieux de travail. Vous avez été tellement nombreuses et nombreux à devoir vous battre bec et ongles pour les obtenir, et ce, dans tous les secteurs d'emploi : dans la santé et les services sociaux, bien entendu, mais aussi dans l'éducation, dans le secteur du transport, les groupes communautaires, particulièrement ceux qui œuvrent auprès des personnes en situation d'itinérance. Dans ce secteur spécifique d'ailleurs, nous avons appuyé la lutte du STT de

l'Accueil Bonneau qui s'est vu remplacer onze postes d'intervenantes et d'intervenants de première ligne par des agents de sécurité !

La pandémie nous a durement démontré l'état lamentable dans lequel se retrouve l'ensemble des composantes du secteur public après des décennies de compressions budgétaires et de politiques d'austérité. Comme nous le répétons depuis de nombreuses années : il faut y réinvestir massivement et maintenant ! Le manque de ressources dans les systèmes publics d'éducation, de santé et de services sociaux est criant et, de ce fait, le Québec est entré dans cette crise, affaibli, avec des travailleuses et des travailleurs épuisés.

Le conseil central a remis à l'avant-plan sur la place publique certaines des revendications de la CSN, notamment celles en lien avec la campagne *Vieillir dans la dignité*, sur le continuum de services auprès des personnes âgées. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, la CSN est en plein travail de révision de sa plateforme et le conseil central a pris une part très active dans cette réflexion.

La pandémie a permis de mettre en lumière plusieurs failles du système. Ce sont les plus vulnérables et défavorisés de notre société qui sont les plus touchés ; la proportion de femmes et de personnes racisées est particulièrement élevée chez les travailleuses et les travailleurs que l'on dit essentiels, mais qui ont des conditions de travail peu enviables ; le secteur public a été affamé depuis des années et ceci n'est pas sans conséquence ; et tant de situations inacceptables, ici et ailleurs, que nous ne pouvons les nommer toutes. Bref, nous nous sommes rapidement dit qu'il fallait tout mettre en œuvre pour qu'après la pandémie, il n'y ait pas de retour à « l'anormal ». Nous avons assumé un rôle de leadership important dans cette réflexion. On a fait appel à nous pour plusieurs conférences, webinaires, parfois même au niveau international. Nous avons publié un livre sur la sortie de crise qui a mis à pied d'œuvre les militantes et les militants des dix comités de fronts de lutte. Nous avons été également à l'avant-garde pour la constitution du projet de Convergence pour la sortie de crise, maintenant appelée Convergence populaire, qui réunit aujourd'hui des militantes et militants de partout au Québec partageant nos convictions sociales, environnementales et démocratiques.

Pandémie ou pas : on s'organise et on se mobilise !

La pandémie n'a pas été sans effet sur la mobilisation. Les syndicats en renouvellement de leur convention collective ont souvent dû faire preuve de créativité pour construire leur rapport de force en respectant les mesures sanitaires. Pensons ici au secteur public. Le gouvernement a refusé de reporter la négociation au-delà de la pandémie et les syndicats ont dû mener leur bataille dans un contexte difficile. Renouveler une convention collective en faisant face à un gouvernement qui manœuvre pour diviser les travailleuses et les travailleurs en passant outre leurs représentantes et représentants syndicaux représente un défi majeur. Les délégué-es au Comité régional de mobilisation du secteur public (CRM) ont eu beaucoup de pain sur la planche à cet égard ! Parallèlement à cela, du côté du secteur privé, les luttes n'ont pas été en reste ! Ces trois dernières années, plusieurs syndicats ont appliqué des mandats de grève générale illimitée avec combativité et solidarité ! Ainsi, si le Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université–CSN a réglé son conflit avant la pandémie, ceux des travailleuses et des travailleurs de la Coop Maisonneuve, de la Librairie Raffin, d'Aliments Merci, de l'Hôtel Double Tree, des CPE, de Rolls-Royce se sont retrouvés en lock-out ou en grève générale illimitée en pleine pandémie, ceci sans compter tous les autres travailleurs et travailleuses qui ont dû exercer quelques journées de grève pour se faire respecter. Bravo à vous toutes et tous, ainsi qu'aux autres syndicats qui grève ou pas, ont su démontrer combativité, solidarité et… créativité pour mener les luttes et se faire respecter dans ce contexte difficile. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le bilan du

comité de mobilisation ainsi que le rapport sur les services.

Le CCMM–CSN : mobilisé sur tous les fronts !

Le conseil central est épaulé par 10 comités thématiques (jeunes, condition féminine, immigration et relations interculturelles, solidarité internationale, environnement et développement durable, LGBT+, santé et services sociaux, éducation, droit au travail et action en santé et sécurité). Malgré les embûches posées par la pandémie et les mesures sanitaires, ces comités ont continué leur important travail de sensibilisation et de mobilisation. Nous vous invitons d'ailleurs à lire les bilans produits par chacun des comités pour en savoir plus sur leurs activités au cours du mandat qui s'achève.

Mentionnons seulement quelques faits saillants qui ont marqué nos travaux avec plus d'acuité.

D'abord, une importante proposition de plan d'action a été adoptée lors de l'assemblée générale de janvier 2021, à l'effet de lutter contre le racisme systémique à l'intérieur de nos syndicats et dans la société en général. Les prises de position du conseil central contre le racisme ne datent pas d'hier ! Cependant, au cours du dernier mandat, plusieurs événements marquants sont venus nous rappeler l'importance de la lutte au racisme. L'assassinat de George Floyd par des policiers au Minnesota, le 25 mai 2020, le décès tragique de Joyce Echaquan, le 28 septembre 2020 au Centre hospitalier régional de Lanaudière, la découverte de restes d'enfants sur d'anciens terrains de pensionnats autochtones, et combien d'autres drames ont choqué les esprits et ramené à l'avant-plan la nécessité de lutter contre le racisme. Ainsi, à l'assemblée générale du 27 janvier 2021, le conseil central adoptait un ambitieux plan d'action contre le racisme systémique. Nous aurons l'occasion de faire un suivi de la mise en œuvre de ce plan de travail au cours du congrès. Nous remercions les membres qui ont participé aux travaux initiés par le comité et nous invitons les autres syndicats à initier une réflexion sur le sujet. Nous avons fort à faire pour que nos instances et nos lieux de représentation syndicale reflètent réellement la diversité de nos membres.

L'environnement est un autre dossier qui a pris beaucoup de place dans nos travaux au cours du dernier mandat. Outre les mobilisations de l'automne 2019 dont nous avons parlé précédemment, le conseil central a joué un rôle important d'éducation politique sur le concept de transition juste, et ce, dans plusieurs instances fort différentes les unes des autres, tant à l'intérieur du mouvement syndical (dans ses propres rangs et dans d'autres organisations syndicales) que dans les mouvements écologiste et communautaire. Comme vous pourrez le constater à la lecture du bilan de la présidence et de celui du comité environnement et développement durable, nous avons également pris une part très active dans l'élaboration et la rédaction de la Feuille de route Québec ZeN du Front commun pour la transition énergétique, un document fondateur qui présente une multitude de mesures écologiques et sociales essentielles à mettre en place dans le cadre de la transition socioécologique.

Nous avons également repris notre lutte contre le REM, dans l'Est cette fois-ci, à la demande de citoyennes et de citoyens qui sont aussi (ou qui ont été) membres du conseil central. Dans ce dossier précis, quelques mots pour souligner l'importante victoire que nous avons remportée, soit le retrait de CDPQ Infra. Le projet est dorénavant dans les mains de la Ville de Montréal, la STM et l'Autorité régionale de transport métropolitain. Nous souhaitons que ce projet de transport collectif structurant si important pour les populations de l'Est de Montréal fasse maintenant l'objet d'études indépendantes et de réelles consultations publiques. Cette victoire n'aurait pas pu être possible sans la mobilisation concertée et soutenue des citoyennes, des citoyens, avec l'appui de plusieurs experts, de personnalités publiques et d'organisations syndicales, dont le conseil central. Pour reprendre les mots

de Claude Champagne, militant et citoyen d'Hochelaga-Maisonneuve : *Nous avons réussi à briser un certain fatalisme et à faire mentir ceux et celles qui disaient que nous ne pourrions pas y arriver ou qu'il valait mieux un mauvais projet que rien du tout.*

Si nous avons raison de nous réjouir de cette victoire, force est de constater que ne sont pas les luttes qui manquent sur le plan environnemental ! Nous sommes dans une situation d'urgence climatique et les luttes pour la protection de l'environnement devront demeurer une priorité pour le conseil central au cours du prochain mandat.

Sur le plan de la solidarité internationale, il faut mentionner les liens de solidarité avec le peuple chilien. Rappelons que le conseil central entretient une histoire de solidarité avec le peuple chilien qui date du début des années 1970. De grandes mobilisations ont secoué le Chili à l'automne 2019, entre autres, à la suite de soulèvements populaires, d'abord en lien avec la hausse du coût du transport en commun. En fait, cet événement est la goutte qui a fait déborder le vase. La répression fut terrible, plusieurs personnes furent blessées et d'autres ont perdu la vie lors de ces manifestations. La répression a plutôt joué un rôle d'amplification de la mobilisation. Ces mobilisations populaires ont conduit à l'adoption à 80 % des suffrages d'une nouvelle Constitution. Le conseil central a participé à plusieurs actions autour de ces événements, notamment en appuyant une mission d'observation. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le bilan de la première vice-présidence et celui du comité solidarité internationale.

Dans un tout autre ordre d'idées, un autre dossier qui a pris beaucoup d'espace pour la présidente du conseil central au cours de ce mandat est la poursuite que nous avons entamée contre le service de police de Montréal pour profilage politique. Rappelons que le 15 mars 2015, la présidente du conseil central avait été arrêtée lors de la manifestation contre la brutalité policière avec environ 90 autres personnes. Cette arrestation est assez ironique, puisqu'elle assistait à cette manifestation à titre d'observatrice, pour vérifier sur place s'il y avait en effet profilage politique. Il serait trop long ici de décrire en détail toutes les péripéties qu'a connues cette cause. Toutefois, nous trouvions important d'informer le congrès qu'après avoir remporté une première victoire devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en juillet 2020, les organisations porteuses de cette cause, soit le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, la Ligue des droits et libertés et le Regroupement québécois des groupes écologistes ainsi que les victimes ont décidé, pour de multiples raisons, de se désister de la cause portée devant le Tribunal des droits de la personne. Cela étant dit, nous poursuivrons nos réflexions et nos actions contre les profilages politique et racial et pour le droit de manifester.

Enfin, parmi les dossiers marquants du mandat qui se termine, on se doit de mentionner l'adoption du PL59, devenu depuis la Loi 27, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail. S'il est une chose sur laquelle s'entendaient toutes les organisations syndicales, c'est qu'il était plus que temps que le gouvernement procède à une réforme des lois en matière de santé et sécurité au travail. Malheureusement, la nouvelle mouture du régime telle que présentée par la CAQ comprend peu d'avancées et de nombreux reculs. Les syndicats se sont mobilisés pour la santé et la sécurité au travail comme il y a longtemps qu'ils ne l'avaient pas fait ! Cette mobilisation nous a permis d'arracher quelques gains et surtout d'éviter certains reculs. Cependant, nos mobilisations ne s'arrêteront certainement pas maintenant : la santé et la sécurité au travail, ça n'a pas de prix ! Pour en savoir plus sur le sujet, nous vous invitons à lire le bilan de la première vice-présidence et le bilan du CASS.

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN : 100 ans de luttes !

Eh oui ! C'est au cours du mandat qui se termine que le conseil central a eu 100 ans ! 100 ans de combativité et de solidarité ! 100 ans de leadership dans la région !

La soirée célébrant le centenaire du conseil central s'est déroulée tout juste avant le confinement, soit le 20 février 2020. On peut dire que ce fut une réussite ! C'est dans une atmosphère de solidarité et de plaisir que nous avons célébré 100 ans d'histoire de luttes avec plus de 400 militantes et militants en provenance de nos syndicats affiliés, des organisations CSN, des groupes communautaires et syndicaux de la région.

Outre cette soirée de célébration, le conseil central a aussi organisé d'autres activités dont des webinaires insistant sur certaines dimensions particulières de son histoire comme la condition féminine, la solidarité internationale, la lutte pour les droits des personnes LGBT+, etc. Et, bien sûr, nous avons publié, en collaboration avec M Éditeur, le livre *Conseil central du Montréal métropolitain–CSN : 100 ans de luttes !* L'ensemble des activités déployées pour le centenaire nous ont permis de rappeler à quel point, comme le mentionne le résumé du livre : *Depuis un siècle, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN) est au cœur de la vie syndicale et militante de Montréal. Connu pour son dynamisme et ses prises de position sans compromis, le conseil central est profondément ancré dans l'évolution sociale et politique de la région sur laquelle il a exercé une influence indéniable. Et qu'il continue encore et toujours d'exercer pourrions-nous ajouter !*

Le conseil central se fait un point d'honneur d'appuyer, voire d'organiser les luttes syndicales et sociales de la région et parfois même à l'extérieur de celle-ci, et ce, de différentes manières. Nous exerçons un leadership régional indéniable. Comme nous croyons à la nécessité de bâtir les alliances les plus larges possibles pour nous permettre d'établir le rapport de force nécessaire pour gagner nos difficiles batailles, nous sommes actifs dans plusieurs coalitions, notamment en assumant une présence au sein de plusieurs comités de coordination et conseils d'administration et autres comités militants d'organismes comme ATTAC-Québec, la Fondation Émergence, la Ligue des droits et liberté, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, le Centre des travailleuses et des travailleurs immigrants, la Coalition Main rouge, le Front commun pour la transition énergétique et combien d'autres encore ! D'ailleurs, les membres du comité exécutif sont régulièrement sollicités pour prononcer des conférences dans les événements organisés par nos alliés. Enfin, nous sommes aussi très actifs au sein du Comité intersyndical du Montréal métropolitain et de la Coalition du 1er mai.

Aussi, le conseil central participe à plusieurs instances régionales de concertation comme les conseils régionaux des partenaires du marché du travail de Montréal et de Laval, au Conseil emploi métropole, au Conseil de développement de l'Est de Montréal ou encore Concertation Montréal, afin d'y faire valoir les intérêts des travailleuses et des travailleurs.

Au cours de la dernière année du mandat, nous avons aussi organisé des soirées cinéma, dont la projection des films *Les fils, Les Rose* et celle du film *Les unions, qu'ossa donne ?* pour souligner le centenaire de la CSN. Nous sommes fiers de faire partie d'une confédération syndicale combative. Nous nous efforçons d'y jouer pleinement notre rôle, notamment en prenant une part très active dans les instances qui la composent ainsi que dans les débats et les réflexions qui la traversent. Enfin, le cœur de notre militantisme est de fournir un appui constant à nos syndicats affiliés, et ce, de multiples façons, que ce soit par le biais des formations, de la présidence d'élections, d'assemblées générales ou tout autre soutien qui nous est demandé.

Pour remplir l'ensemble de nos mandats, nous pouvons compter sur le soutien précieux de nombreuses militantes et militants en provenance des syndicats affiliés ainsi que d'une équipe de salarié-es solidaires et à toute épreuve ! Leur appui nous a été particulièrement précieux au cours des trois dernières années. Rappelons-nous que lors du dernier congrès, nous avions suspendu l'élection du poste de deuxième vice-présidence au comité exécutif pour embaucher une personne conseillère syndicale supplémentaire. Les coupes de

postes des dernières années mettaient une énorme pression sur la charge de travail des salarié-es et le nombre de congés de maladie liés à cette surcharge était tellement préoccupant qu'il nous avait conduits à faire ce choix. Nous ne le regrettons pas ! Nous avons réussi à renverser la vapeur et à atteindre nos objectifs à cet égard. Tout ça pour pouvoir offrir des services de qualité à nos syndicats affiliés et pour continuer à jouer pleinement notre rôle social et politique. Nous vous invitons d'ailleurs à prendre connaissance de la pleine mesure du travail accompli en consultant l'ensemble des bilans qui sont mis à votre disposition. Toutefois, nous ne cacherons pas que, bien que nous ayons réussi à relever le défi, les membres du comité exécutif se réjouissent de pouvoir procéder à l'élection d'une cinquième personne pour le prochain mandat. Un peu de renfort ne fera pas de tort ! Les défis qui nous attendent sont costauds. Nous comptons bien les relever ! Il y a tant à faire pour améliorer nos conditions de vie et de travail. Chacun des gains faits par les travailleurs et les travailleuses est le produit de leurs luttes et nous devons rester vigilants pour les protéger. Plus que jamais, pour la justice sociale, pour le respect de nos droits, pour l'avenir de la planète nous devrons être *Solidaires, à toute épreuve !*

[1] CMM–CSN, *Solidaires dans la crise… et pour la suite des choses !*, septembre 2020

Composition actuelle de l'équipe du conseil central

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente

Bertrand Guibord, secrétaire général

Ramatoulaye Diallo, trésorière

Chantal Ide, 1re vice-présidente

Salarié-es

Mégane Arseneau, Angelo Vendetti, Guillaume Vézina, Arianne Bolduc, Luc Brisebois, Caroline Joly, Cloé Zawadzki-Turcotte , Marc-André Beauchamp Diotte, Alex Pelchat, Ariane Bilodeau, Adeline Beaudoin, Aude-Sainte-Marie, Audrée Sévigny, Linda Robinson, Roxane Dufour Duclos, André Paquette

Coordination

Jean-François Coutu

Michèle Delsemme

Au développement des réseaux d'entraide

Vincent Masson

Dominique Daigneault
Présidente

Dossiers

- Porte-parole du conseil central
- Campagnes de la confédération
- Mobilisation/appui aux luttes syndicales
- Coordination du travail des membres du comité exécutif, du conseil syndical et des divers comités
- Politique municipale
- Environnement
- Santé et services sociaux

Comités du conseil central

- Santé et services sociaux
- Environnement
- Mobilisation (en collaboration avec Chantal Ide)
    - Comité de mobilisation
    - Réseau de mobilisation

Organismes : représentations

- Comité intersyndical du Montréal métropolitaine (en collaboration avec Bertrand Guibord)
- Coalition du 1er mai (en collaboration avec Bertrand Guibord)
- Coalition Solidarité Santé
- Coalition Sauvons l'Hôtel-Dieu/Communauté Saint-Urbain
- Coalition CHU sans PPP
- Front commun pour la transition énergétique
    - Comité de coordination
    - Comités : Industries, Transports, Territoire et biodiversité
    - Table stratégique

- Réseau intersyndical sur le climat
- Coalition Eau secours
- Conseil régional de l'environnement de Montréal
    - Conseil d'administration
    - Concertation aménagement et mobilité

Comités de la CSN

- Déléguée au conseil confédéral
- Déléguée au bureau confédéral
- Déléguée au congrès
- Comité des présidences des conseils centraux
- Comité confédéral des ressources humaines
- Groupe de travail sur la santé
- Comité d'orientation

Représentation pour la CSN

- Comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale
- Comité paritaire en environnement et développement durable

Autres

Conseil des Montréalaises

Introduction

Affirmer que nous n'avions pas du tout prévu comment se déroulerait ce dernier mandat est peu dire ! Nous nous engagions dans un mandat marqué par notre 100e anniversaire. Pratiquement au lendemain de la soirée de festivités tenue le 20 février 2020 pour souligner le centenaire, le monde était frappé par la pandémie de COVID-19.

Cette pandémie n'a certes pas été sans effet sur les mobilisations sociales et syndicales. La première année du mandat n'était même pas terminée que le Québec au grand complet se retrouvait confiné et gouverné à coup d'arrêts ministériels. Très rapidement, nous avons dû revoir nos façons de faire afin de répondre le mieux possible aux besoins criants et urgents d'appui des syndicats de la région. Défendre la santé et la sécurité, voire la vie de nos membres, est devenu notre priorité numéro un. Il nous a aussi fallu revoir nos pratiques de mobilisation pour poursuivre nos luttes. Nous avons également lancé une réflexion avec nos membres ainsi qu'avec plusieurs de nos alliés des mouvements progressistes sur la nécessité de prévoir une sortie de crise permettant de revoir notre monde dans une perspective de justice sociale et de respect de l'environnement. Rien de moins ! En effet, cette crise sanitaire aura au moins permis de mettre en lumière ce que nous martelons depuis si longtemps : les systèmes économiques et politiques qui sont les nôtres nous ont conduits tout droit à la catastrophe. Il est temps de renverser la vapeur et pas qu'un peu !

Avant d'aller plus loin dans ce bilan, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont travaillé et milité au conseil central. Plusieurs de nos membres luttent au quotidien, au péril de leur santé et de leur vie, d'autres ont perdu leur emploi. Nous avons tenté d'être de tous les combats et de vous appuyer le mieux possible, souvent auprès de patrons qui n'en avaient que faire de votre santé et des problèmes liés à la pandémie. C'est pourquoi je tiens à remercier des héroïnes et des héros dont on a peu parlé au cours de cette crise : les militantes et les militants syndicaux. Vous n'êtes pas restés les bras croisés devant les problèmes qui ont frappé les milieux de travail. Vous avez sonné l'alarme et vous vous êtes tenus debout face à des employeurs malheureusement souvent insensibles et davantage préoccupés par les impacts de cette crise sur leur portefeuille. Merci à vous, camarades, qui êtes au front, au quotidien, pour les membres que vous représentez.

Un comité exécutif composé de quatre personnes

Au 37e congrès, j'ai eu l'honneur d'être réélue à la présidence. Bertrand Guibord a été réélu à l'exécutif, au poste de secrétaire général, Ramatoulaye Diallo et Chantal Ide ont été respectivement élues à la trésorerie et à la première vice-présidence. Rappelons que le congrès avait adopté une recommandation à l'effet de suspendre le 5e poste au comité exécutif afin de dégager l'espace budgétaire disponible pour embaucher une personne conseillère syndicale supplémentaire dans l'équipe du conseil central. Les compressions budgétaires qui ont traversé la CSN, entre autres, liées à la perte des membres au cours du dernier mandat ont généré une grande pression sur le travail des salarié-es et nous souhaitions pouvoir offrir des services de qualité à nos membres, tout en mettant fin à un nombre élevé de congés de maladie dans l'équipe. Bien que cette décision ait généré une surcharge de travail importante pour les membres du comité exécutif, nos objectifs sont atteints et nous ne pouvons que nous féliciter de l'avoir prise.

Présidence du conseil central

Selon les statuts et règlements, la présidence assume la représentation du CCMM–CSN dans ses actes officiels, comme les présentations de mémoires, les conférences de presse et dans les médias en général. Elle assume également cette représentation lors des manifestations et diverses actions menées par les syndicats affiliés en lutte et par les coalitions auxquelles nous participons. Elle fait régulièrement des conférences sur divers sujets. Notons qu'au cours du présent mandat, plusieurs de celles-ci ont porté sur l'environnement et la transition juste, les luttes syndicales et, évidemment, sur la pandémie, notamment en ce qui a trait à ce qu'elle a permis de mettre en lumière comme les inégalités sociales, les impacts sur les travailleuses et les travailleurs et ce que nous souhaitons comme sortie de crise.

Comme mentionné précédemment, nous avons dû adapter nos mobilisations au contexte d'urgence sanitaire, ce qui a demandé de fortes doses de créativité militante ! Vous avez été nombreuses et nombreux à solliciter notre appui pour vos luttes de tous ordres. Aussi, nous avons organisé deux tournées téléphoniques auprès de nos membres pour prendre des nouvelles et vérifier quels étaient vos besoins en cette période de crise.

Il faut souligner que ce mandat a été marqué par les nombreuses luttes syndicales, dont plusieurs grèves générales illimitées. Pensons à celles menées à la Coop Maisonneuve, à la librairie Raffin, chez Aliments Merci, aux CPE ainsi qu'à l'Hôtel DoubleTree. Présider le conseil central, c'est avoir l'honneur et le privilège d'accompagner des gens qui se tiennent debout pour défendre leurs droits face à des employeurs qui oublient que, sans les travailleurs et les travailleuses, aucune prestation de services ni production de biens n'est possible. Camarades, n'oublions jamais que chacune de vos luttes a des échos sur celles des autres. Se tenir debout, c'est croire en soi, croire que les travailleuses et les travailleurs méritent mieux que le sort que la classe dominante souhaite nous réserver et, surtout, c'est se donner du pouvoir pour changer ce qui perpétue l'oppression et l'exploitation.

Fronts de lutte

Au cours du présent mandat, j'ai aussi eu la responsabilité politique de deux comités des fronts de lutte, soit la santé et les services sociaux, et l'environnement.

Front de lutte santé et services sociaux

La première année du mandat, la responsabilité du front de lutte en santé et services

sociaux a été assumée par Isabelle Cuconati du STT du CIUSSS de l'Est. Celle-ci ayant dû démissionner en raison de ses nouvelles responsabilités, elle a été remplacée par Benjamin Dufresne Douville, du SNE Sainte-Justine. Depuis sa création, la responsabilité du front de lutte santé et services sociaux était assumée par une seule personne. Depuis deux mandats, nous nous étions fixé comme objectif de créer un comité comme pour les neuf autres fronts de lutte. C'est maintenant chose faite ! En effet, le comité santé et services sociaux a tenu sa première rencontre à l'automne 2019. La privatisation des soins de santé et des services sociaux qui se poursuit, la promotion de ce qu'il faut mettre en place pour la sortie de crise ainsi que la mise à jour de la plateforme *Vieillir dans la dignité* et l'accès aux services ont été au cœur de nos travaux. Une des propositions du dernier congrès visait la relance de la lutte contre les CHU en PPP. Il faut reconnaître que, mis à part quelques actions en début de mandat, cet enjeu a pris très peu de place dans nos travaux. Pour en savoir plus, je vous invite à lire le bilan du front de lutte santé et services sociaux.

Je participe également au Groupe de travail en santé et services sociaux de la CSN.

Environnement

Le présent mandat a été fortement marqué par les luttes pour une transition écologiste juste. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui se succèdent sont tous plus catastrophiques les uns que les autres. Nous devons agir maintenant et avec intensité si nous voulons renverser la vapeur et permettre à nos enfants et petits-enfants de vivre sur une planète en santé. Le 27 septembre 2019, répondant à l'appel éloquent de Greta Thunberg et de millions de jeunes un peu partout sur la planète, nous avons été plus de 500 000 à marcher dans les rues de Montréal pour exiger de nos gouvernements qu'ils mettent en place les mesures et les politiques nécessaires pour agir concrètement sur les changements climatiques. Le Front commun pour la transition énergétique (FCTE) a mis en branle de vastes chantiers de travail qui ont conduit à l'adoption d'une feuille de route magistrale. En plus d'être sur le comité de coordination du FCTE, j'ai participé aux groupes de travail pour l'élaboration de la feuille de route portant sur une série de sujets comme l'industrie, les transports, le territoire et la biodiversité. J'ai également participé aux travaux du Comité sur l'environnement et le développement durable de la CSN, le conseil central s'implique également dans les travaux sur l'environnement portés par la Ville de Montréal, notamment par le dépôt de mémoires, comme celui sur la gestion des matières résiduelles et sur le renouvellement du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal. Nous poursuivons aussi la lutte contre le REM, notamment face au REM de l'Est. À cet égard, nous avons remporté une importante victoire, soit le retrait de CDPQ Infra. Pour en savoir davantage, je vous invite à lire le bilan du comité environnement et développement durable, ainsi que le bilan du comité exécutif.

Mobilisation

La mobilisation est sous la responsabilité de la présidence. Elle intervient en soutien aux syndicats en conflit du CCMM–CSN. Pour en savoir davantage sur les conflits qui se sont déroulés durant le mandat, je vous invite à lire le Bilan des activités.

Au cours de ce mandat, nous avons poursuivi nos mobilisations sur plusieurs fronts. Outre les enjeux nommés précédemment, nous avons également participé à plusieurs mobilisations contre le racisme, sur l'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance, sur le logement social, sur la réduction des inégalités sociales et la lutte à la pauvreté.

Le comité et le réseau de mobilisation sont aussi sous la responsabilité de la présidence. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le bilan.

Action politique

Fidèle à son habitude, le conseil central s'est montré actif lors de la campagne électorale municipale. Nous avons parfait notre plateforme de revendications s'adressant aux administrations municipales, notamment lors d'un débat en assemblée générale. Cette plateforme a été relayée dans tous les syndicats afin de les outiller pour analyser les programmes politiques ou pour d'éventuelles participations à des assemblées de débats entre les candidates et les candidats.

Campagnes CSN

Les campagnes confédérales se déploient en région par le biais des conseils centraux. La CSN met à la disposition des militantes et des militants les budgets pour les luttes ainsi que divers outils de sensibilisation tels que des capsules vidéo. La présidence en assume la responsabilité, mais toute l'équipe met la main à la pâte pour en assurer la réussite. Au cours de ce mandat, les principales campagnes auxquelles nous avons participé sont celles sur l'environnement à l'automne 2019 et celle sur la relance postpandémie.

Comités CSN

La présidence est membres de plusieurs comités ou groupes de travail confédéraux. Elle siège au comité d'orientation, au groupe de travail en santé et services sociaux, au comité environnement et développement durable, à la table confédérale (table composée de la partie confédérale sur les questions de négociation et l'application de la convention collective des salarié-es CSN), en plus d'être membre du bureau confédéral et du conseil confédéral. Elle participe également aux réunions des présidences des conseils centraux et à celles des présidences des organisations affiliées à la CSN.

Représentations externes

Aux représentations externes comprises dans ce bilan, nous devons ajouter que je participe à certaines rencontres de Concertation Montréal, organisme créé à la suite de la disparition de la Conférence régionale des élu-es et des Corporations de développement économique communautaires lors du grand balayage austéritaire du gouvernement Couillard. Nous mettons très peu d'énergie dans cette instance compte tenu du peu d'influence que nous pouvons y apporter en raison de sa structure même. Aussi, je poursuis mon engagement au Conseil des Montréalaises, notamment en participant à des comités de réflexion comme celui sur l'environnement et l'analyse genrée du budget de la Ville de Montréal.

Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM)

Depuis plus de 40 ans, le CIMM regroupe les forces syndicales de la grande région du Montréal métropolitain. Il intervient sur des enjeux syndicaux, sociaux, économiques et politiques. Il coordonne également la Coalition du 1er mai, qui regroupe les organisations syndicales, étudiantes et communautaires de la région pour planifier et mettre en œuvre les activités autour du 1er mai. Après la réorganisation du travail au conseil central, il a été décidé que, dorénavant, il n'y aurait plus de personne conseillère syndicale affectée au dossier. Depuis, Bertrand Guibord et moi, nous nous partageons la tâche. Cependant, je tiens à préciser que le travail a principalement été accompli par le secrétaire général. En effet, les tâches qui incombent à la présidence sont fort nombreuses et la conjoncture particulièrement exigeante a nécessité un partage de certains dossiers, dont celui-ci.

Conclusion

Il est difficile de relater l'ensemble des activités qui composent le quotidien du conseil central. En ces temps difficiles, nous avons su relever les défis qui se présentaient à nous de manière combative et soutenue, comme vous pourrez le constater à la lecture des nombreux bilans.

Le conseil central, c'est une force collective inestimable. À nous de mettre en place les conditions nécessaires pour qu'elle puisse se déployer de la manière la plus puissante et démocratique possible afin d'améliorer les conditions de vie et de travail de l'ensemble de la classe ouvrière.

Bertrand Guibord
Secrétaire général

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le mandat 2019-2022 ne s'est pas déroulé comme nous l'avions prévu lors du 37e congrès ! Des projets ont dû être mis de côté en raison de la pandémie, et plusieurs objectifs ont dû être revus en fonction des circonstances difficiles des dernières années. Malgré cela, le mandat 2019-2022 a été très chargé, étant marqué non seulement par des mobilisations afin d'obtenir des conditions de travail saines et sécuritaires, mais aussi par un nombre important de syndicats affiliés en négociation ou en grève. Comme toujours, le CCMM–CSN a été présent en appui.

Outre cette présence auprès des syndicats, vous trouverez dans les lignes qui suivent un bilan succinct des activités du secrétariat général durant le mandat qui s'achève.

Fonctions statutaires

Parmi ses fonctions statutaires, le secrétariat général a la responsabilité de convoquer et de rédiger les procès-verbaux des instances du conseil central (assemblée générale, conseil syndical et réunions de l'exécutif). Il a également pour fonction de recevoir et répondre aux demandes provenant d'autres organisations, CSN ou non. Il est aussi de sa responsabilité de coordonner les communications du conseil central.

Sur ce dernier point, notons que l'actuel mandat a été l'occasion d'apporter, de gré ou de force, de nombreuses modifications à nos manières de communiquer avec les syndicats et leurs membres. La pandémie ayant imposé des communications en mode électronique, le journal du conseil central, l'*Unité*, est passé du format imprimé au format virtuel. Nous avons d'ailleurs saisi cette occasion pour transformer en profondeur notre manière de le produire, afin de rendre notre mensuel plus convivial, plus facile à distribuer et à consulter. Par ailleurs, le site Web du CCMM–CSN a subi une mise à jour majeure dont il avait bien besoin ! Nous espérons que ces changements amélioreront notre capacité à communiquer avec les syndicats affiliés et leurs membres.

Vie syndicale

Le plan de travail adopté lors du 37e congrès prévoyait l'organisation d'une grande tournée régionale afin de renforcer les liens unissant le CCMM–CSN à ses syndicats affiliés et à appuyer ces derniers dans l'adoption et la réalisation d'un projet syndical répondant aux besoins de leur organisation. Or, quelques semaines après une première tournée téléphonique des syndicats affiliés en janvier 2020, le début de la pandémie a rendu l'exercice impossible en raison des mesures de distanciation physique et des urgences auxquelles nous avons toutes et tous été confrontés. Quelques syndicats avaient d'ailleurs déjà commencé le travail proposé par les résolutions du congrès au moment de l'annonce de la pandémie.

Celle-ci a néanmoins eu un effet important sur la capacité et la volonté des syndicats de s'impliquer dans la lutte politique ou de se projeter dans l'avenir. Les exécutifs et les équipes syndicales ont été complètement absorbés dans la gestion de la pandémie au quotidien, et le sont toujours dans bien des cas. Difficile de se donner des projets à moyen ou long terme lorsque des problèmes et des dangers pressants s'imposent ! La tournée régionale prévue a ainsi été remplacée par une tournée téléphonique au printemps 2020. L'ensemble des syndicats locaux ont été contactés par les membres de l'exécutif afin de discuter de l'état des troupes et de leurs besoins en matière de vie syndicale, ce qui a permis de parler environ au tiers des exécutifs de nos syndicats affiliés. C'est certainement une habitude à prendre, même si elle demande énormément de temps en raison du grand nombre d'appels à effectuer.

L'appui donné aux syndicats sur le plan de la vie syndicale prend différentes formes, notamment en agissant comme président ou secrétaire d'élections pour les syndicats affiliés. Au cours du mandat, j'ai été appelé à le faire à de nombreuses reprises, pour plus d'une dizaine de syndicats différents. Certaines de ces élections ont par ailleurs eu lieu dans un contexte où les syndicats étaient aux prises avec des conflits ou des rivalités internes qui ont demandé une intervention. Le passage aux élections en mode électronique a aussi exigé travail et adaptation, auxquels ont largement contribué les personnes conseillères. Sans leur apport, bien des syndicats — et des comités d'élections ! — se seraient retrouvés dans l'embarras. Je les en remercie chaleureusement.

Comme c'est l'habitude, j'ai aussi été appelé à présider de nombreuses instances des syndicats affiliés : assemblées générales, conseils syndicaux, activités de réflexion. Il s'agit d'une occasion idéale pour tisser des liens avec les affiliés et de mieux comprendre leur réalité, ce qui est toujours grandement apprécié. Il est essentiel de continuer à jouer ce rôle auprès des syndicats et de leurs membres afin de s'assurer de rester le plus près possible de la réalité concrète de l'action syndicale, en plus de faire connaître le conseil central et de développer le sentiment d'appartenance des membres à son endroit.

J'ai aussi contribué à des campagnes de contre-maraudage ou de syndicalisation, notamment celles au SPPEUQAM et à la CSN-Construction. Plusieurs dizaines d'appels aux membres ont été effectuées, permettant de préserver l'affiliation du syndicat ou de recruter de nouveaux membres selon les cas. Même s'il s'agit là d'un travail difficile et rarement agréable, il n'en demeure pas moins inévitable lorsque nos syndicats affiliés sont aux prises avec une campagne de maraudage.

100e anniversaire du CCMM–CSN

Dans le cadre des célébrations du centenaire de notre organisation, j'ai été responsable du comité sur le 100e, ainsi que de la coordination de la rédaction et de la publication du livre « Cent ans de luttes », paru chez M Éditeur à l'automne 2020. Plusieurs centaines de copies du livre ont été distribuées parmi les syndicats et les groupes alliés avec lesquels nous travaillons, en plus de faire en sorte que nous soyons invités à participer à des conférences et webinaires pour parler de notre histoire. Une série de webinaires thématiques a aussi été organisée pour mettre de l'avant certains éléments du livre. Des recensions ou entrevues en lien avec la parution du livre ont été publiées dans quelques revues mensuelles et infolettres de groupes militants. Tout ceci nous a permis de faire connaître notre histoire autant parmi les membres de nos syndicats affiliés qu'auprès des militantes et militants de la région en général.

La grande célébration du 100e anniversaire a eu lieu le 20 février 2020, quelques semaines à peine avant le début officiel de la pandémie. Celle-ci a réuni plus de 400 personnes au Bain Mathieu, ce qui a demandé un travail d'organisation serré, effectué de main de maître par le comité sur le 100e. Une épinglette a été fabriquée pour souligner notre centième anniversaire, de même qu'un logo spécial du 100e.

Travail au sein de la confédération

Par ses fonctions statutaires, le secrétaire général est appelé à prendre part à la vie de la confédération à différents niveaux : participation aux conseils confédéraux, interventions auprès de l'exécutif de la CSN et des ressources humaines, participation aux travaux du comité confédéral des ressources humaines (CCRH).

J'ai aussi été appelé à participer aux travaux de deux comités paritaires importants : le comité de planification de la main d'œuvre (CPMO) et le comité sur le télétravail postpandémie (CTP). Dans le contexte actuel de rareté de main d'œuvre, de difficultés de recrutement et de recours accru au télétravail, ces travaux sont cruciaux pour la suite des choses. Ces deux comités ont commencé leurs travaux à l'été 2021, qui se poursuivent ; ceux-ci devraient avoir une influence déterminante sur la manière dont le travail est organisé au sein de la confédération et sur les moyens mis en place pour assurer le recrutement, l'accueil et la

rétention des nouveaux salarié es, tous des enjeux majeurs pour les prochaines années.

Je suis également membre du comité d'aide au salarié es de la CSN, qui, bien que relativement peu actif, peut jouer un rôle important de manière ponctuelle lorsque des salarié es ou des élu es rencontrent des difficultés personnelles ou professionnelles.

J'ai également participé aux travaux du comité précongrès de la CSN, où j'ai porté les positions du conseil central en prévision de l'événement.

Liens avec la communauté

Le travail de collaboration avec les organisations militantes de la société civile prend plusieurs formes : présence sur des conseils d'administration et comités de coordination, prise de parole lors d'événements organisés par les groupes alliés, appui dans l'organisation de manifestations et d'événements.

ATTAC-Québec

Je siège au conseil d'administration d'ATTAC-Québec depuis maintenant plus de deux ans et contribue à la réflexion stratégique et à l'organisation des activités de l'organisation. Depuis le printemps 2020, des échanges sont en cours pour que des formations d'ATTAC-Québec, notamment sur les liens entre la fiscalité et l'environnement, soient incluses dans le cycle de formation du conseil central.

Coalition Main rouge

Après une année et demie de pause, la Coalition Main rouge a repris ses activités de plus belle en 2020, avec l'élaboration d'une nouvelle solution fiscale et le lancement d'une campagne en faveur du renforcement du filet social. J'ai eu la chance de contribuer à ces travaux en tant que membre du comité de suivi de la Coalition, poste que j'occupe depuis maintenant un peu plus d'un an, ce qui m'a donné l'occasion de prendre la parole lors d'un panel sur la justice fiscale en novembre 2021.

Mouvement démocratie nouvelle et Coalition pour la réforme électorale maintenant !

La lutte pour la réforme du mode de scrutin a été profondément affectée par la pandémie, le gouvernement Legault utilisant ce prétexte pour renier sa promesse de modifier le mode de scrutin à temps pour les élections de 2022.

Le travail du MDN et de la Coalition se poursuivent néanmoins. La lutte pour la réforme du mode de scrutin remontant à plus d'un siècle, il est important de poursuivre ce travail même si les embûches sont nombreuses et la volonté politique de réformer le mode de scrutin, pas toujours très affirmée.

Convergence pour la sortie de crise

J'ai contribué au lancement, en août 2020, de la Convergence pour la sortie de crise, un regroupement informel d'organisations qui partagent notre volonté que la sortie de crise se fasse en conformité avec les valeurs que nous portons. En un an et demi, la Convergence a crû de manière sensible, si bien qu'elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine de groupes communautaires, militants et syndicaux d'un peu partout au Québec et quelques dizaines d'individus y participant à titre personnel. Une lettre ouverte intitulée « Justice

sociale, justice écologique : même combat ! », signée par plus de 60 organisations et 400 individus, a été publiée en janvier 2020 dans les journaux de quelques régions du Québec. Au moment d'écrire ces lignes, la Convergence travaille à un ambitieux projet d'assemblée populaire nationale, qui devrait avoir lieu à la fin du printemps 2022. J'y contribue à titre de membre du comité organisateur, du comité de contenu et du comité de suivi de l'assemblée populaire.

Notons au passage la publication par le conseil central du livre « Pour une sortie de crise verte, sociale et démocratique », en septembre 2021, dont j'ai coordonné la rédaction. Ce livre a été distribué à plusieurs centaines d'exemplaires au sein des organisations CSN, des syndicats locaux et des groupes alliés afin de faire connaître nos positions et influencer les débats sur la question.

Ligue des droits et libertés

Je représente depuis un peu plus d'un an le conseil central au comité police de la LDL, qui se penche sur les pratiques policières et critique notamment le travail du Bureau des enquêtes indépendantes. En plus du comité police, je participe de manière régulière aux activités de la Ligue.

Comité intersyndical du Montréal métropolitain et Coalition du 1er mai

Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) regroupe les représentantes et représentants régionaux de la CSN, de la FTQ, de la FAE, de la CSQ, de la CSD, du SPGQ et du SFPQ. En tout, ces organisations représentent plus de 400 000 travailleuses et travailleurs de la région. Depuis plus de 40 ans, le CIMM est un lieu de concertation important entre les organisations syndicales, fondé sur la solidarité et l'action collective, sans égard pour les rivalités qui minent parfois les rapports intersyndicaux.

Les activités du CIMM ont elles aussi été chambardées par la pandémie. Néanmoins, l'organisation des assemblées ouvrières régionales s'est poursuivie, en mode virtuel. Des sorties publiques, conférences de presse et lettre ouvertes, ont été faites, et reprises dans les médias, en lien avec le dossier de la sortie de crise, de l'abolition des commissions scolaires et de la lutte au racisme systémique.

Enfin, le CIMM contribue largement à l'organisation de la manifestation régionale du 1er mai dans le cadre de la Coalition du 1er mai. J'y ai représenté le CCMM–CSN tout au long du mandat, notamment lors de l'organisation de la manifestation de 2020, l'une des plus courues des dernières années avec une participation de plus de 2500 personnes.

Fronts de lutte

Le travail de réseautage avec les groupes militants de la région se fait aussi par l'entremise des comités des fronts de lutte, en l'occurrence, les comités LGBT+, éducation et jeunes en ce qui me concerne. En effet, les comités ont, entre autres, pour objectifs de collaborer avec nos alliés sur des enjeux qui nous préoccupent. Ils ont aussi, bien sûr, la marge de manœuvre nécessaire pour se doter d'un plan d'action et organiser des activités d'information, de réflexion et de mobilisation autour des causes que nous défendons. Vous trouverez ci-dessous la partie du bilan des dossiers LGBT+, jeunes et éducation qui me concernent plus directement. Pour le bilan complet, veuillez vous référer au bilan de chacun des comités.

Dossier LGBT+

En cours de mandat, j'ai joint les rangs des gouverneurs de la Fondation Émergence, aux côtés de Donald Picotte, responsable du comité LGBT+ du conseil central. Cette nomination n'est qu'une illustration supplémentaire des liens profonds qui nous unissent à la Fondation, certainement l'organisation LGBT+ avec laquelle nous entretenons les liens les plus serrés, mais qui est loin d'être la seule. Je suis également membre du comité consultatif national de la formation *Pour que vieillir soit gai*, également sous l'égide de la Fondation Émergence. Cette formation fait d'ailleurs partie du calendrier de formations du CCMM–CSN depuis le printemps. J'ai également travaillé de près avec le conseil d'administration de l'organisme afin de préparer les assemblées générales de la Fondation, dont j'assure la présidence depuis maintenant trois ans.

En plus du travail auprès de la Fondation Émergence, nous travaillons avec d'autres groupes de la communauté et les appuyons par des dons ou en participant à leurs activités et actions. C'est notamment le cas de Fierté Montréal, d'Interligne, du Cercle de discussion LGBTQ+, de Sida bénévoles Montréal et de plusieurs autres. La forme de cet appui varie selon les besoins de chaque organisation.

Dossier éducation

Le travail dans le dossier éducation implique une coordination autant avec les organisations CSN (FNEEQ, secteur scolaire de la FEESP) qu'avec les groupes de la société civile. Mentionnons notamment l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et Debout pour l'école !, avec lesquels le conseil central entretient des liens durables.

Au cours du mandat, les grands enjeux politiques sur lesquels le front de lutte éducation a mis de l'énergie comprenaient notamment la veille des effets de l'adoption des projets de loi 12 et 40, une réflexion en profondeur sur le traitement des enjeux autochtones dans les cours du programme *Univers social* au primaire et au secondaire, qui a mené à une présentation en assemblée générale et à des propositions de modification à la Déclaration de principes du CCMM–CSN , de même que la lutte pour la préservation des programmes de Techniques de bureautique dans les cégeps (qui a aussi fait l'objet d'une présentation en assemblée générale). Le conseil central est également intervenu dans plusieurs consultations publiques, provinciales et fédérales, pour faire valoir notre point de vue sur divers enjeux en lien avec le plan d'action du front de lutte éducation.

Le travail se poursuivra dans le même sens lors du prochain mandat, notamment avec le Forum citoyen sur l'école québécoise, à l'horizon de septembre 2023, ainsi que la reprise de la mobilisation pour la rémunération des stages.

Dossier jeunes

Étant donné que la plupart des organismes visant la défense des intérêts des jeunes sont généralement réservés à des personnes qui sont elles-mêmes jeunes, le travail de représentation dans ce dossier a essentiellement été effectué par le responsable du comité, Jonathan Grenier, ou par un autre membre du comité. Veuillez vous référer au bilan du comité pour plus de détails.

Représentation au sein d'instances gouvernementales et consultatives

Tout au long du mandat, j'ai eu l'occasion de représenter le CCMM–CSN à des tables de concertation régionale : le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal, le Conseil emploi métropole et le Comité de développement de l'est de Montréal. Ces instances, qui réunissent des représentantes et représentants de tous les secteurs (syndical, communautaire, municipal, gouvernemental, patronal) permettent de faire valoir les positions de la CSN et du CCMM–CSN en matière d'emploi, de formation et de développement économique. Cela nous a par exemple permis d'appuyer la FNEEQ dans sa campagne pour la préservation des programmes de techniques de bureautique, toujours en cours au moment d'écrire ces lignes.

Conclusion

Même s'il s'agit ici d'un bilan personnel, il me paraîtrait totalement injuste de conclure sans mentionner l'appui offert par l'équipe du CCMM–CSN , élues de l'exécutif et du conseil syndical, personnes conseillères et employé es de bureau. Sans ce soutien de tous les jours, il serait impossible de venir à bout de tout le travail à accomplir ! Ce n'est qu'en travaillant en équipe, toutes et tous ensemble que nous parviendrons à mener la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des membres de nos syndicats affiliés. Le dévouement, la persévérance et l'énergie de l'ensemble de l'équipe sont inspirants... et heureusement ! Sans elles et eux, rien de ce qui a été mentionné plus haut n'aurait été possible.

Solidarité !

Ramatoulaye Diallo
Trésorière

Dossiers

- Finances du conseil central
- Comité de finance pour le 5e élu
- Informatique
- Formation
- Vie syndicale (trésorerie)
- Immigration et relations interculturelles
- Condition féminine
- Entraide
- Leucan (campagne CSN)
- Mois de l'histoire des Noir es

Comités du conseil central

- Condition féminine
- Immigration et relations interculturelles
- Comité de surveillance
- Comité sur les finances

Organismes : représentations

- Réseau d'entraide et Centraide
- Tables de concertation de Laval et de Montréal en condition féminine
- Fédération des femmes du Québec
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
- Centre des travailleuses et travailleurs immigrants
- Marche mondiale des femmes
- Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal

Comités de la CSN

- Conseil confédéral
- Congrès
- Immigration et Relations interculturelles-CSN
- Condition féminine-CSNVHCSN Comité paritaire de la CSN Violences et Harcèlement au Travail.

Introduction

Le mandat 2019-2022 a été marqué par la pandémie de la COVID-19, ce qui a évidemment affecté les finances et les activités du conseil central. Comme faits saillants, il faut préciser que la pandémie a eu un impact important sur les enjeux des comités de la condition féminine et de l'immigration et relations interculturelles :

- La charge de travail des femmes a été accrue et la question de la conciliation travail-famille a été posée avec encore plus d'acuité.
- L'ensemble de la société a pris conscience de l'importance du travail du personnel de la santé et des services essentiels effectués par des travailleuses et travailleurs immigrants en grand nombre, soumis à des horaires atypiques, souvent exploités par des agences de placement et encore peu nombreux dans nos instances syndicales.

Finances du conseil central

La trésorière a la responsabilité de proposer au comité exécutif les grandes orientations budgétaires. Au quotidien, le travail consiste à traiter les demandes financières s'adressant au comité exécutif, à faire la vérification des réclamations selon les modalités des politiques du conseil central et à faire les suivis des demandes des budgets régionaux de la CSN.

La trésorière fait le suivi de l'évolution des finances auprès du comité exécutif et prépare les travaux du comité de surveillance. Ce dernier est formé de trois membres élus et se réunit tous les six mois pour faire la vérification des livres comptables, des états financiers et des pièces comptables pour s'assurer que le cadre budgétaire voté par le congrès et les assemblées générales de même que les décisions du comité exécutif en matière financière sont examinés. Pour la durée du mandat, le comité de surveillance a établi que les dépenses et les pièces justificatives étaient conformes aux politiques et il a recommandé à l'assemblée générale l'adoption des états financiers semestriels. Conformément aux statuts et règlements, c'est la trésorière qui présente les états financiers à

Globalement les actifs nets du CCMM sont passés d'un déficit de 308 047 $ le 1er janvier 2019 à un surplus de 546 725 $ le 30 juin 2021.

Enfin, c'est avec la collaboration du comité exécutif et du conseil syndical que la trésorière prépare l'hypothèse budgétaire 2022-2024.

La trésorière est assistée par le secrétaire-comptable André Paquette et la secrétaire commis-comptable, Roxane Dufour Duclos qui effectuent un travail remarquable.

Lors du dernier congrès du CCMM–CSN, une proposition avait été adoptée à l'effet d'utiliser les fonds dégagés par la réduction du comité exécutif à 4 membres plutôt que 5 comme il est prévu dans les statuts, pour créer un nouveau poste de personne conseillère syndicale tout en examinant la possibilité de ramener un 5e élu-e au comité d'exécutif durant le mandat 2019-2022. Un nouveau conseiller a été engagé.

En ce qui concerne le 5e poste au comité exécutif, un comité a été formé pour analyser les structures, les pratiques et le fonctionnement du conseil central et nous avons fait appel au Service de la vérification de la CSN qui a adjoint une personne au conseil central pour les travaux du comité. Des démarches ont également été menées auprès de l'exécutif de la CSN pour le financement de deux 2 postes de personnes conseillères, un de ces financements couvrirait les charges du conseiller embauché en 2019, ainsi le CCMM–CSN retrouverait les fonds pour ramener le 5e élu au comité exécutif.

Toutefois, compte tenu des fluctuations des finances du CCMM–CSN dues à la pandémie, la décision de ramener un 5e poste au comité exécutif a été reportée au congrès 2022.

Informatique

La trésorière est responsable de la location et du renouvellement du matériel informatique, photocopieuses, téléphones, etc.

Formation

Le CCMM–CSN offre des programmes de formation et des outils pédagogiques pour permettre aux élus-es des syndicats d'assumer correctement leurs rôles et fonctions dans leurs syndicats respectifs, par exemple, exécutif syndical, trésorerie de caisse, secrétaire du syndicat, délégué e syndical, etc. Le CCMM–CSN offre aussi des formations d'éducation et de sensibilisation aux militantes et militants, par exemple, prise de parole, réseau d'entraide, formation LGBT+, etc. Des formations sont disponibles en français et en anglais.

Nous avons adapté le programme de formation pour répondre aux exigences de la pandémie. Comme on ne pouvait plus faire les formations en présence, des formations Zoom ont été offertes aux formatrices et formateurs qui ont pu par la suite assurer leurs formations en ligne.

Le Conseil central du Montréal métropolitain organise des sessions de formation pour l'ensemble des syndicats de Montréal, de Laval, de la Baie-James et du Nunavik affiliés aux CCMM–CSN et nous collaborons avec les responsables de la formation des autres conseils centraux qui peuvent inscrire leurs membres aux formations offertes au CCMM–CSN si des places sont disponibles.

La formation au CCMM–CSN est un des services cruciaux aux syndicats, nous offrons également à l'occasion des formations de syndicalisation à des organismes qui viennent en aide aux immigrants et aux réfugié-es.

Le CCMM–CSN offre en moyenne 80 sessions de formation par année. De plus, depuis 2019 la formation LGBT+ est obligatoire lors de la session de formation exécutif syndical 1.

La Fondation Émergence

Un nouveau partenariat a également vu le jour avec l'organisme communautaire *Fondation Émergence* pour offrir la formation *Pour que vieillir soit gai* aux membres du conseil central.

C'est avec la collaboration d'Adeline Beaudoin que nous avons pu réaliser ce travail.

Vie syndicale

La trésorière du CCMM–CSN accompagne les trésoriers et trésorières des syndicats qui ont des problèmes avec la tenue de livres ou nouvellement élus en attendant qu'ils aient suivi la formation en trésorerie. J'ai participé à la tournée téléphonique en avril 2020 qui a été organisée par le comité exécutif pour renforcer les liens de solidarité avec les syndicats locaux et prendre le pouls des exécutifs en ce de début de pandémie.

Lors de la campagne de maraudage de la CSN-Construction, j'ai effectué plusieurs appels téléphoniques pour convaincre les membres de garder leur affiliation et pour solliciter l'adhésion de nouveaux membres. Je suis présente sur le terrain en appui aux manifestations des syndicats locaux.

Comités du conseil central

Comité de la condition féminine (CCF)

Conformément aux orientations définies dans le mandat précédent, le comité de la condition féminine a retenu pour la période 2019-2022 de continuer le travail avec les syndicats

et les organismes de femmes pour améliorer les conditions de vie des femmes dans leurs milieux de travail et de vie et de continuer la lutte pour atteindre l'égalité et l'équité pour toutes les femmes, peu importe leurs origines ou leurs croyances.

Le comité a poursuivi la lutte pour l'augmentation du salaire minimum, qui est une lutte féministe, car les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs et travailleuses au salaire minimum. Nous demandons maintenant de porter le salaire minimum à 18 $ l'heure.

Le comité de la condition féminine s'est penché sur les conséquences de la pandémie pour les femmes et a dénoncé dans des manifestations et des articles leur surexposition au risque d'infection en raison de leur prédominance dans tous les services essentiels (travailleuses de la santé, garderies, éducation, épiceries, etc.), leur peur de contacter la maladie et de ramener le virus à la maison, leur surcharge de travail pour suppléer aux devoirs, aux repas, aux soins et répondre aux angoisses de leurs enfants et de leurs parents et l'augmentation de la pauvreté chez les femmes, qui ont été les plus nombreuses à perdre leur emploi dans les secteurs les plus touchés comme le commerce, la restauration, l'hôtellerie.

Le comité de la condition féminine a collaboré avec le comité immigration et relations interculturelles du CCMM pour organiser une formation sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+) et favoriser une représentation des femmes autochtones et issues de l'immigration dans la vie syndicale et dans les structures de prise de décisions.

Le comité de la condition féminine en partenariat avec diverses organisations de femmes a activement participé à des activités pour stopper les féminicides, les viols, les violences misogynes, machistes, domestiques, les excisions, les mariages forcés, le harcèlement, le sexisme au travail, à l'école et dans nos communautés (la journée internationale des droits des femmes — 8 mars), la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans le monde entier, les commémorations du féminicide de polytechnique — 6 décembre).

Le comité de la condition féminine organise des activités pour le 8 mars (conférences, marches), appui les initiatives des syndicats locaux et leur distribue le matériel de mobilisation (épinglettes, affiches, autocollants).

Toutes ces activités ont pu se réaliser grâce au travail de Chantal Morin, responsable du comité et de la conseillère syndicale, Ariane Bolduc.

Comité immigration et relations interculturelles (CIRI)

Le comité immigration et relations interculturelles a connu une période très chargée avec la pandémie de Covid-19 qui ne frappe pas tout le monde également, mais frappe plus les populations à faibles revenus occupant des emplois précaires, dévalorisés, mais pourtant essentiels. Chez celles et ceux qui occupent ces emplois, on retrouve en grand nombre des personnes racisées, issues de l'immigration, sans statut, réfugiées et autres. On a connu une mobilisation d'ampleur contre le racisme systémique après les assassinats de George Floyd et de Joyce Echaquan.

Le comité immigration et relations interculturelles a alimenté le CCMM–CSN dans ses prises de positions publiques pour exhorter les gouvernements fédéral et provincial d'humaniser l'immigration en régularisant les statuts des personnes immigrantes, surtout pour les personnes qui sont déjà chez nous et occupent des postes dans le domaine de la santé ou

d'autres domaines dits essentiels où il y a un manque de la main-d'œuvre et pour dénoncer les discours trompeurs et hostiles sur les immigrants. La trésorière a maintenu et développé des partenariats avec des organisations qui luttent pour les droits des immigrants et contre le racisme et le comité a participé activement à la mobilisation après la mort de George Floyd et de Joyce Echaquan.

Un sondage a depuis été soumis aux membres des syndicats locaux pour assurer une large participation à la préparation de la mise en œuvre du plan d'action contre le racisme systémique. Nous avons obtenu plus de 2 500 réponses qui nous aideront à développer des actions pour

1. Développer une sensibilité à la diversité dans les milieux de travail;
2. Favoriser la participation de toutes et tous à la vie démocratique des syndicats;
3. Assurer une juste représentation de la diversité dans la vie démocratique syndicale et dans les structures et les instances syndicales.

Les visages de l'immigration ont changé, maintenant il y a plus de personnes en provenance de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine alors qu'auparavant les immigrants venaient surtout d'Europe. À Montréal, c'est 33 % de la population qui s'identifie à une minorité visible. Le pourcentage oscille entre 45 et 49 % dans les quartiers les plus pauvres de Montréal. Et si l'on considère toutes les populations issues de l'immigration, elles représentent dorénavant 59 % de la main d'œuvre dans la région métropolitaine.

Nos instances syndicales ne sont pas représentatives de cette réalité actuellement : les personnes issues des minorités sont peu présentes dans les exécutifs des syndicats et dans les instances de la CSN. Nous voulons réfléchir à cette sous-représentation des personnes racisées, issues de l'immigration et autochtones dans les syndicats et la vie syndicale. Peut-être ces personnes ne se reconnaissent pas suffisamment dans nos organisations syndicales par manque de modèles dans le passé, peut-être ne connaissent-elles pas l'histoire des luttes et des gains des syndicats du Québec, peut-être ont-elles des images négatives des syndicats à cause des expériences vécues dans leur pays d'origine.

Dans son plan de travail pour la période 2019-2022, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN avait convenu d'inviter ses syndicats affiliés à développer des pratiques d'ouverture envers la diversité de leurs membres visant une juste représentation de cette diversité sur tous les plans de la vie syndicale et de la participation démocratique. Du travail reste à faire sur cet enjeu : si agir sur les discriminations du marché du travail ne dépend pas que de nous, en revanche, nous pouvons nous assurer de faire en sorte que nos syndicats soient à l'image de nos valeurs de démocratie, d'égalité et de solidarité entre toutes et tous les travailleurs, quels qu'ils soient.

Liens avec la communauté

Femmes

Table des groupes de femmes de Montréal et table de concertation de Laval en condition féminine

Nous participons aux rencontres des Tables des groupes de femmes de Montréal et Laval

au cours desquelles sont abordées des questions comme la participation des femmes à la politique, la mise à jour d'une position sur l'exploitation sexuelle, la stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la participation à des actions de sensibilisation/mobilisation.

Fédération des femmes du Québec

Le CCMM–CSN est membre de la Fédération des femmes du Québec, trois personnes (responsable du comité de la condition féminine, la conseillère et la trésorière CCMM–CSN) participent aux assemblées générales avec droit de vote. La FFQ s'est dotée en 2021 de 4 champs d'action pour orienter son travail.

- Féminisme, intersectionnalité et solidarité
- Féminisme, bien-vivre, écologie et économie
- Féminisme, démocratie, citoyenneté et prise de parole
- Féminisme, corps, sexualité, image et violences

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle

C'est la responsable du comité de la condition féminine du conseil central qui nous représente à cette concertation.

Marche mondiale des femmes

La marche prévue en octobre 2020 a été annulée à cause de la pandémie, cependant, les tables régionales des groupes de femmes ont été invitées à organiser dans leurs régions respectives des actions virtuelles ou en présence selon leur réalité.

Le CCMM–CSN en collaboration avec la Table de groupe de femmes de Montréal a organisé une action citoyenne devant le bureau du PM, des conférences sur la plateforme Zoom et écrit des articles, entre autres pour valoriser les femmes issues de l'immigration.

Personnes issues de l'immigration et personnes racisées

Hoodstock et Paroles d'excluEs

Appui financier à des initiatives pour assurer la protection sanitaire des personnes à faibles revenus pendant la pandémie.

Mois de l'histoire des Noirs-es

Organisation et animation d'événements publics (conférence-causerie avec le rapper et historien Webster sur l'apport des Noir es à la société québécoise, exposition de photos, webinaires, etc.)

Centre des travailleuses et travailleurs immigrants

Je suis membre du conseil d'administration de cette organisation qui défend les droits du travail des immigrantes et immigrants, dont les travailleuses et travailleurs d'agences de placement et qui se battent pour leur dignité et la justice.

Autres

Les réseaux d'entraide et Centraide

Le CCMM–CSN aide les syndicats à créer et à développer des réseaux d'entraide dans leurs milieux de travail afin d'avoir des impacts positifs auprès des travailleuses et travailleurs, mais aussi auprès des exécutifs.

Les réseaux d'entraide sont formés par des personnes choisies par leurs pairs, ce sont des confidents qui ont une capacité d'écoute active et qui aident les gens qui ont des problèmes personnels ou professionnels. Les personnes entraidantes sont formées pour accueillir, accompagner et référer vers des ressources, elles font de la prévention afin de contrer la dégradation des conditions de travail.

Ce programme a vu le jour grâce à une entente entre le Centre St Pierre, la CSN et Centraide de Montréal et de la Montérégie. En collaboration avec la CSN et le Centre St-Pierre, la trésorière du CCMM–CSN prépare le rapport de reddition de comptes et la demande de renouvellement de financement à Centraide. En janvier 2022, nous avons obtenu une nouvelle entente de cinq ans, incluant une clause d'indexation annuelle. La trésorière est aussi responsable de la campagne de financement annuelle de Centraide.

Camp Vol d'été Leucan

La campagne du Camp Vol d'été Leucan-CSN est le seul camp destiné spécifiquement aux enfants atteints de cancer et à leur famille. Il est adapté à leur réalité et à leurs besoins. Pour les familles, il est une opportunité de profiter de vraies vacances, d'oublier ne serait-ce qu'un instant la maladie. La trésorière est la responsable de la campagne de financement pour le conseil central. Nous avons poursuivi l'appui et invitons les syndicats à faire un don équivalent à un montant de 1 $ par membre, ou un montant égal au montant déboursé pour l'achat de billets lors des campagnes précédentes. Une liste des syndicats participants nous permet de joindre les habitués de la campagne.

Au mois de mai 2020 dans le cadre du congrès de la CSN qui était prévu à Québec, le CCMM–CSN en collaboration avec des syndicats de Sainte-Justine a lancé une nouvelle initiative pour amasser des fonds pour le camp Vol d'été Leucan-CSN. La pandémie a empêché la tenue du congrès et le rallye vélo Montréal-Québec qui était prévu, mais nous avons quand même amassé plus de 2 500 $. Dans le cadre du 25e anniversaire du partenariat entre Leucan et la CSN, pour faire la promotion du Camp Vol d'été Leucan-CSN, le CCMM–CSN a contribué à la fondation en achetant des couvre-visages.

Représentation au sein d'instances gouvernementales et consultatives

Représentation du CCMM–CSN au Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal pour faire valoir nos positions sur les lois relatives à l'immigration, les difficultés d'intégration au milieu du travail, la non- reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger, l'exploitation des travailleuses et travailleurs immigrants par les agences de placement et la précarité de leurs conditions de travail.

Comités de la CSN

- Membre du comité paritaire contre les violences et le harcèlement au travail

- Membre du comité de la coordination de la condition féminine et du comité du 8 mars
- Déléguée au congrès
- Déléguée au conseil confédéral
- Membre du comité confédéral de l'immigration et des relations interculturelles

Représentation pour la CSN

- Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal

Conclusion

Notre travail a été plus difficile à cause des limitations causées par la pandémie, il est sûr que j'aurais voulu être plus présente sur le terrain avec les membres et les élu-es des syndicats locaux, il reste que grâce à l'appui de l'exécutif, des conseillères et conseillers, des employés-es de bureau, des responsables des comités de la condition féminine et immigration et relations interculturelles, des membres du comité de surveillance, des formatrices et formateurs et des militantes et militants dans nos comités nous croyons avoir fait avancer des dossiers importants.

Chantal Ide
1re vice-présidente

Dossiers

- Vie syndicale
- Développement économique
- Développement social
- Autochtones
    - Baie James et Nunavik
- Solidarité internationale
- Santé et sécurité au travail
- Droit au travail
- Les amis du CCMM
- Culture
    - Situation du français à Montréal
- Syndicalisation

Comités du conseil central

- Comité solidarité internationale
- Comité droit au travail
- Comité action en santé-sécurité duu travail
- Comité des lettres de créance
- Mobilisation (en appui à la présidence)

Organismes : représentations

- Centre international de solidarité ouvrière (CISO) – CA & CE
- Alternatives - CA
- Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal
- Boycott Désinvestissement Sanctions – Québec (BDS-Québec)
- Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC)

- Front de défense des non-syndiqués (FDNS)
- Forum de développement social de l'île de Montréal (FRDSIM)
- Coalition des droits des peuples autochtones

Comités de la CSN

- Déléguée au conseil confédéral
- Déléguée au congrès
- Coordination confédérale de la solidarité internationale
- Comité confédéral en SST
- Groupe de travail sur les réalités autochtones

Représentation pour la CSN

- Conseil des partenaires du marché du travail de Laval (CRPMT)I

Introduction

C'est avec beaucoup d'émotions que j'ai été élue au poste de 1re vice-présidence lors du 37e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN). Être élue comme membre de l'exécutif, à l'aube de notre centenaire, c'est un honneur, mais aussi une immense responsabilité. Est-il encore besoin de dire que la crise sanitaire a teinté le mandat 2019-2022 de manière plus qu'inattendue?

Fonctions statutaires

Selon nos statuts et règlements, les deux vice-présidences se partagent certaines responsabilités statutaires. À ce titre, j'ai eu l'occasion de travailler sur plusieurs dossiers qui me tiennent à cœur, notamment le comité des lettres de créance, la vie syndicale et la syndicalisation.

Lettres de créance

Dès le début du mandat, le comité des lettres de créance, composé de Roger Davidson, Richard Ledoux et de René Rochon s'est mis au travail. Il fallait non seulement vérifier les lettres de créance des délégué-es lors des assemblées générales, mais aussi trouver des moyens pour susciter l'intérêt des syndicats affiliés pour y participer. Nous avons travaillé sur la création d'un « kit d'accueil » pour les nouveaux syndicats qui comprend une lettre de bienvenue qui fait état des services et comités de fronts de lutte du CCMM–CSN ainsi que les lettres de créance pour le syndicat nouvellement affilié.

Sans surprise, le confinement et l'obligation de faire nos assemblées générales en mode virtuel ont eu un impact sur l'organisation du travail du comité. Les membres du comité sont restés mobilisés et ont continué à participer aux assemblées générales, mais comme nous ne pouvions plus traiter les lettres de créance de manière physique, le travail du comité a dû être repris en main par les employé-es de bureau responsables du dossier.

Ce travail de fourmi a contribué à augmenter le nombre de délégué es aux AG, et, malgré la pandémie, le nombre de délégué-es participants aux AG s'est maintenu. Nous voulons aussi souligner que lors de ce mandat, nous avons instauré un service d'interprétation via Zoom qui a permi la participation d'un plus grand nombre de délégué es cris et inuits. Bien entendu, ce travail devrait se poursuivre lors du prochain mandat.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel des employé-es de bureau qui avaient la charge des lettres de créance. Plusieurs personnes se sont succédées à ce poste pendant le mandat et chacune d'entre elles a su relever le défi. Je tiens à remercier Christophe Chapdelaine, Sara Doré, Roxane Dufour Duclos, Diane Dupont, Nancy McDonald et Jocelyne Therrien qui ont su épauler le comité tout au long du mandat.

Vie syndicale

La vie syndicale, c'est le cœur de notre mandat! En tant que membre de l'exécutif du CCMM–CSN, je suis appelée à participer à des assemblées générales, des assemblées de fondation, à être secrétaire ou présidente d'élections. Il s'agit là de moments précieux où nous avons l'occasion d'entrer en contact avec les exécutifs des syndicats affiliés et avec les membres. Ceci dit, lors de ce mandat, les AG étaient plus souvent qu'autrement tenues en mode virtuel. Toutefois, cette situation nous a permis de participer plus facilement à des assemblées tenues dans les syndicats affiliés de la Baie-James et du Nunavik.

L'autre aspect crucial – et tellement inspirant – est d'aller appuyer les syndicats en lutte, que ce soit sur une ligne de piquetage ou lors d'une action de mobilisation. À ce titre, j'ai eu la chance d'aller rencontrer plusieurs syndicats et leurs membres. Ces visites sont toujours motivantes et mobilisantes. De plus, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs des

actions de mobilisations organisées dans le cadre de la négociation du secteur public ou de la négociation des travailleuses de CPE.

Fronts de lutte et dossiers politiques

Solidarité internationale

En octobre 2019, des manifestations débutent au Chili pour revendiquer, principalement, une plus grande justice sociale après de trop nombreuses années de néolibéralisme sauvage. La communauté chilienne de Montréal et les différents alliés du CCMM–CSN sont particulièrement mobilisés sur ce qui se passe, notamment sur les nombreuses violations de droits commises par les autorités. Le CCMM–CSN a d'ailleurs été interpellé par différents groupes de la société civile, notamment *Chile desperto* et *El derecho de vivir en paz* pour les appuyer dans leurs revendications, soit en participant à des rassemblements, soit en envoyant lettres et pétitions pour appuyer le peuple chilien. Nous espérons avoir su consolider les liens de camaraderie qui existent depuis de nombreuses années entre le conseil central et la communauté chilienne.

Il y a déjà plusieurs années que nous luttons contre les accords de libre-échange qui ne sont pas favorables à la classe ouvrière. C'est donc avec enthousiasme que nous avons accepté l'invitation de la Fondation Rosa Luxemburg de participer à une conférence *trinationale* qui regroupait tant des organisations syndicales que des organisations de la société civile. Cette conférence, tenue sur deux jours dans les locaux de la section locale 508 de United Electrical Workers (UE) en Pennsylvanie, a été une occasion de mieux prendre conscience des impacts qu'ont les accords de libre échange sur les travailleuses et travailleurs québécois, canadiens, états-uniens et mexicains.

Pendant ce mandat, j'ai eu la chance de siéger au CE (et au CA) du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et de participer à certaines actions. Notamment, nous avons interpelé la Caisse de dépôt et placement (CDPQ) en compagnie d'Isabel Zuleta, une militante colombienne, pour dénoncer les impacts écologiques et humains du barrage Hidroituango dans lequel la CDPQ a investi. J'ai aussi participé à des interventions pour appuyer le peuple palestinien alors qu'il subit, encore et toujours, les politiques expansionnistes de l'État israëlien.

Droit au travail

Le comité droit au travail se penche sur les questions qui touchent surtout les conditions de travail, sans exclure ce qui se passe lorsqu'on se retrouve sans emploi. C'est dans cette optique que nous avons suivi ce qui se passait et se disait au sujet de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et les campagnes de nos différents alliés qui luttent pour les droits des chômeurs et chômeuses.

À titre de responsable politique du dossier, j'ai participé à différentes rencontres du Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS). J'ai aussi pu participer à différentes conférences de presse et webinaires pour continuer à marteler l'importance d'un salaire minimum viable.

Il va sans dire que la pandémie a mis au grand jour de nombreuses inégalités ainsi que la nécessité de réfléchir sur l'avenir du travail dans un monde postpandémie. Cette réflexion doit se poursuivre.

Santé-sécurité au travail

Dès le début du mandat, nous attendions la réforme des lois en matière de santé-sécurité au travail. Après tout, ça faisait déjà des années que le mouvement ouvrier revendiquait des améliorations, notamment l'ajout des mécanismes de prévention à tous les groupes prioritaires. De nombreuses organisations, dont la CSN, ont débuté l'analyse du projet de loi. C'est à partir de leurs travaux que nous avons pu développer les positions adoptées par le CCMM–CSN et ainsi participer à la mobilisation du mouvement ouvrier. J'ai participé à la coordination nationale SST de la CSN et j'ai été élue sur le comité confédéral SST. À la suite de l'adoption du projet de loi, nous poursuivons les travaux pour alimenter nos représentantes et représentants sur les comités règlementaires.

Il reste évidemment beaucoup à faire, mais je suis convaincue que la mobilisation exemplaire des membres du CCMM–CSN et de la CSN fera la différence dans cette lutte. Celle-ci devra se poursuivre dans les années qui viennent. En effet, de nombreuses dispositions de la loi seront adoptées par voie règlementaire dans les prochaines années et un bilan de la réforme sera fait cinq ans après l'adoption de la loi 27.

Il reste du travail à faire pour ramener les questions de santé-sécurité à l'avant-plan de nos luttes. La semaine nationale de santé-sécurité, la commémoration des victimes du travail le 28 avril et les capsules d'information lors des assemblées générales du CCMM–CSN sont parmi les moyens d'y parvenir.

Autres dossiers

Autochtones, Baie James et Nunavik

À titre de responsable politique des questions autochtones, j'ai eu l'honneur d'aller à Kuujjuaq pour souligner le 25e anniversaire du Syndicat des Employé-es du gouvernement régional Kativik – le jour même du 100e du CCMM–CSN. Ce trop court séjour, à peine un mois avant le début du premier confinement, m'a permis, je l'espère, d'améliorer ma compréhension de la réalité de nos camarades Inuits.

Nous souhaitions vivement retourner au Nunavik pour une visite plus longue et, par la même occasion, rendre visite aux autres syndicats affiliés au CCMM–CSN. De plus, une visite au Syndicat des employé-e-s du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James était envisagée. Malheureusement, la pandémie en a décidé autrement, et nous avons jugé qu'une visite, tant à la Baie James qu'au Nunavik était plus que déraisonnable dans les circonstances. Toutefois, comme les assemblées générales avaient lieu en mode virtuel, la participation était donc facilitée. La barrière de langue – le français est souvent la troisième langue pour nos camarades Cris et Inuits – a pu être réduite grâce à des services de traduction simultanées lors des AG. Il reste des difficultés structurelles pour nos camarades du Nunavik : en effet, le réseau Internet est encore très instable sur le territoire.

De plus, grâce à l'initiative du comité éducation du CCMM–CSN, j'ai participé à la révision de la Déclaration de principes du CCMM–CSN. Cette révision sera soumise au présent congrès et on y retrouve une réaffirmation de nos positions sur le droit à l'autodétermination des peuples autochtones.

Les ami-es du CCMM–CSN

J'ai la responsabilité du groupe « les ami-es du CCMM–CSN » qui a été mis sur pied à la suite d'une résolution du 35e congrès. L'objectif du groupe est de rassembler les militantes et militants qui partagent les idées du conseil central. Une première rencontre virtuelle a eu lieu, malheureusement, la pandémie a eu raison des efforts entrepris à court terme. Je crois que le retour aux rencontres en personne permettra de donner un nouveau souffle à ce groupe de militants. Pour le moment, sont membres du groupe des retraités de syndicats affiliés ainsi que des membres des exécutifs précédents. Une page Facebook a été créée et nous y partageons les activités du CCMM–CSN. Malgré ces embuches, certains membres du comité ont participé à différentes activités.

Projection du film « Les unions qu'ossa donne »

Dans le cadre des activités du 100e de la CSN, le CCMM–CSN a choisi d'organiser une soirée autour du film du centenaire. Le film a été projeté dans l'auditorium de la Grande Bibliothèque, et bon nombre de nos membres ont participé à l'événement. Une discussion, animée par notre présidente, Dominique Daigneault s'en est suivie. C'est la troisième fois que nous organisions une projection de film : le comité LGBT+ l'avait fait et nous avions aussi organisé un groupe pour le film « Les fils » au cinéma Beaubien. Ces expériences nous ont montré qu'il y a un intérêt marqué de nos membres pour ce genre d'activités.

Mobilisation

En cours de mandat, j'ai eu la chance d'appuyer la présidente dans son travail de mobilisation. Ainsi, j'ai participé aux rencontres du comité régional de mobilisation (CRM) dans le cadre des négociations du secteur public ainsi qu'aux rencontres du comité de mobilisation du CCMM–CSN. La mobilisation, c'est le nerf de notre action, c'est ce qui fait la différence dans nos luttes. N'hésitez pas à aller consulter le bilan du comité de mobilisation pour connaître tout ce qu'il faut connaître sur ce comité!

Représentations externes

Forum régional sur le développement social de l'Île de Montréal

En plus des organisations liées aux dossiers politiques de la vice-présidence, j'ai siégé sur le conseil d'administration du Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal (FRDSIM) pendant la durée du mandat. Le FRDSIM a été créé en 1997 pour faciliter la concertation entre les organismes de développement social de la région. Toutefois, la réalité des organismes a changé au fil des ans, différentes coalitions se sont créées, des alliances ont surgi, et le CA du FRDSIM a fait le constat que le travail du forum n'était plus nécessaire dans le paysage montréalais en ce moment précis. Le FRDSIM a donc été dissolu à la suite de l'assemblée générale de janvier 2022. *L'organisme Concertation Montréal gardera la mémoire du forum vivante*.

Conseil des partenaires du marché du travail de Laval (CRPMT)

En compagnie de Madeleine Ferland, responsable du comité éducation du CCMM–CSN, je représente le conseil central et la CSN au Conseil des partenaires du marché du travail de Laval. Ces rencontres réunissent notamment des représentants des différents paliers de gouvernement (municipal et provincial), des employeurs, du milieu de l'éducation et du communautaire. Participer aux rencontres permet de garder l'œil ouvert sur des politiques

et des règlements qui peuvent avoir un impact sur les travailleuses et travailleurs. De plus, nous avons aussi la possibilité d'exercer une certaine influence sur les décisions en matière d'emplois et de formation professionnelle.

En guise de conclusion…

Ces trois années ont été inspirantes, mobilisantes et surtout surprenantes! Lorsque le mandat a débuté, rien ne nous avait préparé à passer deux ans sous la chape d'une pandémie! Malgré les confinements, couvre-feu et périodes de télétravail, j'ai pu travailler avec une équipe volontaire, dévouée et surtout solidaire. Tout ce qui a été accompli pendant ces trois années n'a été possible que grâce à l'équipe élargie du conseil central. Je tiens à remercier les employé-es de bureau, les personnes conseillères syndicales et l'exécutif pour leur soutien constant. Un merci tout particulier à notre responsable de l'Entraide qui savait toujours trouver du temps pour répondre aux questions les plus épineuses.

Je tiens aussi à remercier les membres du conseil syndical, les membres de comités des fronts de lutte et les membres du comité des lettres de créance qui ont su s'adapter aux circonstances particulières dans lesquelles nous avons dû travailler. La pandémie a amené son lot de défis. Vous avez su les relever avec brio.

Et pour terminer, permettez-moi de remercier les militantes et les militants du conseil central. Sans vous toutes et tous, sans votre solidarité, sans votre implication, rien ne serait possible.

Merci!

Solidarité!